Image not found or type unknown

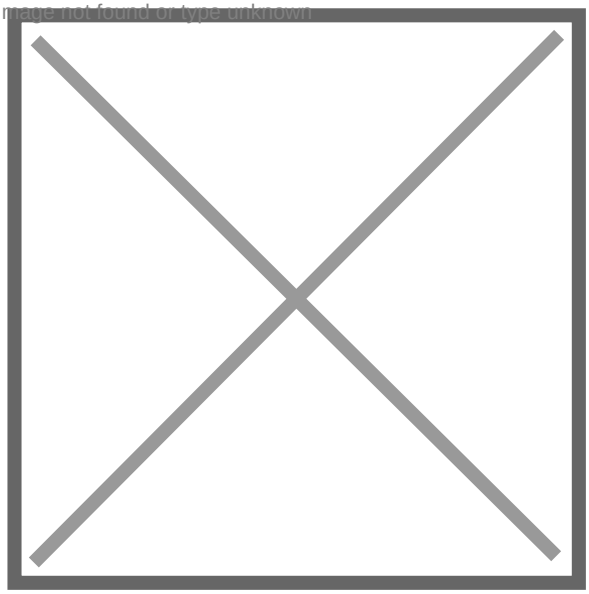

Problème suite à succession

Par **BOYER_old**, le **23/08/2007** à **09:11**

mon fr^re est décédé le 11/11/2006, il laisse en héritage 159000 euros à ma soeur. Cette dernière est handicapée physique et mental.
Ma mère s'occupe de ses comptes mais elle est accros aux casinos et jeux en tous genres.
Que puis-je faire pour protéger l'argent de ma soeur et à qui reviendra cette sommes si elle décède?

Par **ly31**, le **25/08/2007** à **15:25**

Bonjour,

Je pense que si votre soeur est handicapée et qu'elle ne peut gérer sa vie seule,
qu' il est nécessaire de la mettre sous tutelle ou curatelle

Pour ce faire, vous pouvez aller retirer un dossier au Tribunal de son domicile, tout en expliquant les faits, vous complèterez au mieux ce dossier. Puis, ensuite une étude médicale sera faite concernant l'état de santé de votre soeur

Je vous souhaite bon courage

ly31

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés